



Syndic et place de parking

Par **renlem**, le **28/08/2014** à **16:27**

Bonjour,

Je suis locataire d'un studio, avec place de parking privée, dans une copropriété. Sur cette place je possède un véhicule (en panne), que je n'utilise jamais, mais qui est assuré et dont la carte grise est à mon nom.

J'ai reçu un recommandé de la police pour une Mise en demeure de retrait de véhicule (voir pièce jointe), celle-ci provenant de syndic de l'immeuble, stipulant que je devais retirer celui-ci abandonné sans droit sinon il serait mis en fourrière.

Je me suis présenté au commissariat avec la carte grise et l'assurance pour prouver que mon véhicule n'était pas abandonné et qu'il était sur la place de parking qui m'était attribué.

Le policier m'a répondu qu'il ne pouvait rien faire tant que le maître des lieux n'annulera la procédure de mise en demeure.

J'aimerais savoir si la procédure du syndic est légale, sachant que je n'ai jamais été avisé de sa part que mon véhicule posait un problème ?

Et quel recours je puis avoir ?

Je vous remercie pour les conseils que vous pourrez me proposer. La date de mise en fourrière étant proche.

Cordialement.

<http://imagik.fr/view-rl/119117>